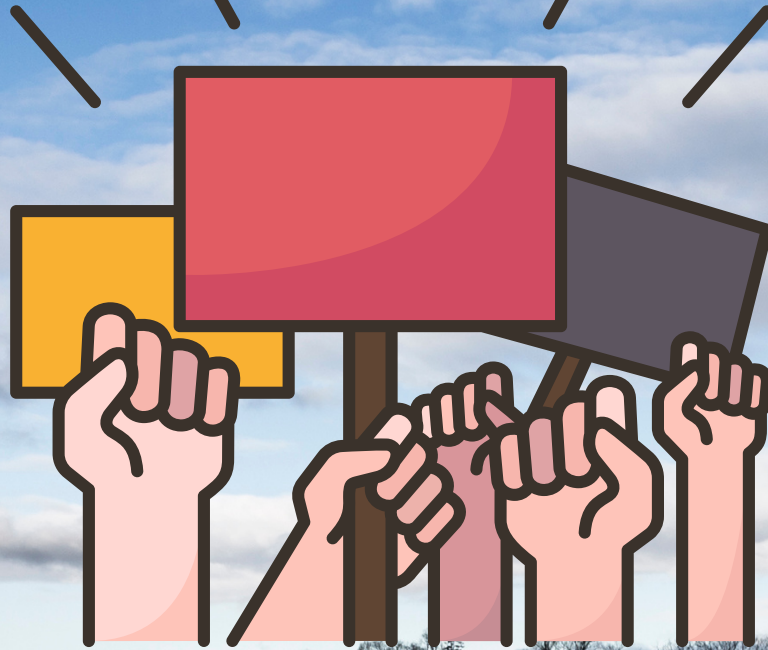




LE CMC

EN

ON

VOUS

G R É V E

explique
pourquoi



Notre centre médical sera exceptionnellement fermé.



Les professionnels du Centre Médical Chablais (CMC) ont décidé de fermer l'ensemble de leurs activités de consultations médicales.

Début

Samedi 10 janvier à 8h00

Fin

Mercredi 14 janvier à 20h00



centre médical du chablais

Une décision difficile, pour protéger notre système de santé commun.

« Trop, c'est trop ! »

Cette grève est un acte sans précédent, que nous ne faisons pas de gaîté de cœur. C'est notre façon d'alerter les pouvoirs publics et vous, nos patients, sur les dangers qui menacent l'accès aux soins pour tous.

Nous nous associons au mouvement national de contestation contre le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS).



Le projet de loi actuel nous impose une médecine administrée et déshumanisée.



Dans un contexte de pénurie médicale **déjà avérée**, ces mesures remettent **en cause** notre **liberté d'exercice et de prescription**, ce qui aggravera les difficultés d'accès aux soins.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour vous, nos patients ?

Ces orientations auront un impact direct et durable sur votre parcours de soins. Voici comment.



Votre temps d'attente et de consultation



Le coût de votre santé



La qualité et la modernité de vos soins



L'égalité d'accès au système

Moins de temps avec votre médecin, plus d'attente pour un rendez-vous.



Conséquence 1 : Allongement des délais de rendez-vous

Le découragement ou la réduction de l'activité médicale entraînera des listes d'attente plus longues.



Conséquence 2 : Diminution du temps médical par patient

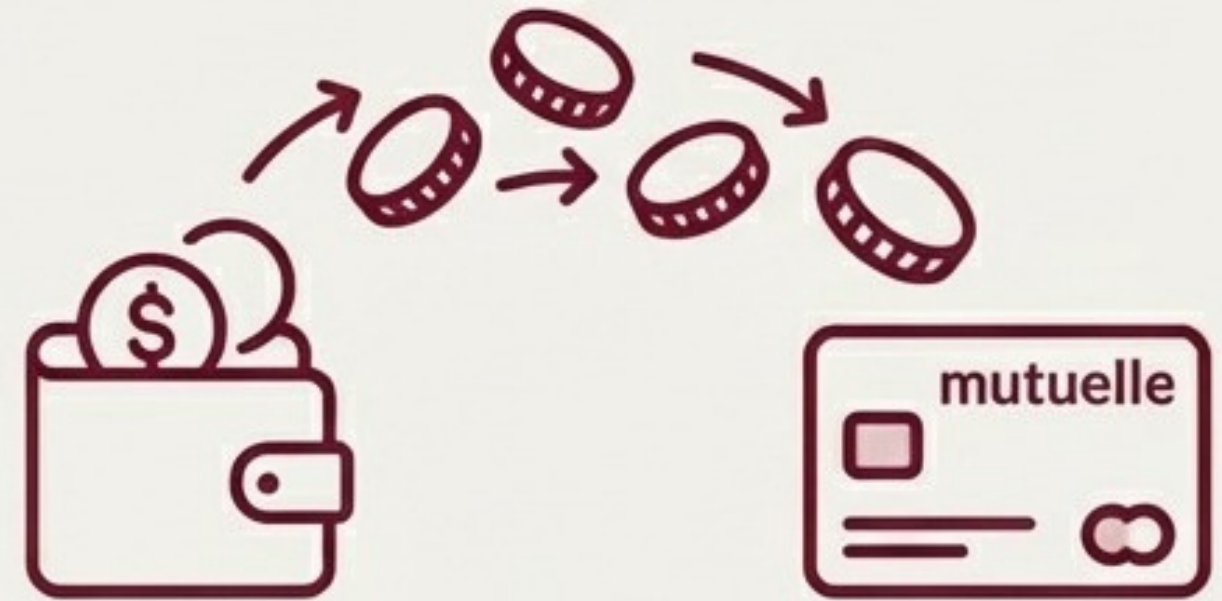
Moins de temps pour l'écoute et le dialogue, au détriment de la qualité de votre prise en charge.

Des soins moins modernes, et qui vous coûteront plus cher.



Conséquence 3 : Ralentissement du renouvellement des équipements.

Moins de moyens pour investir dans des équipements modernes, pourtant indispensables à des soins sûrs et efficaces.

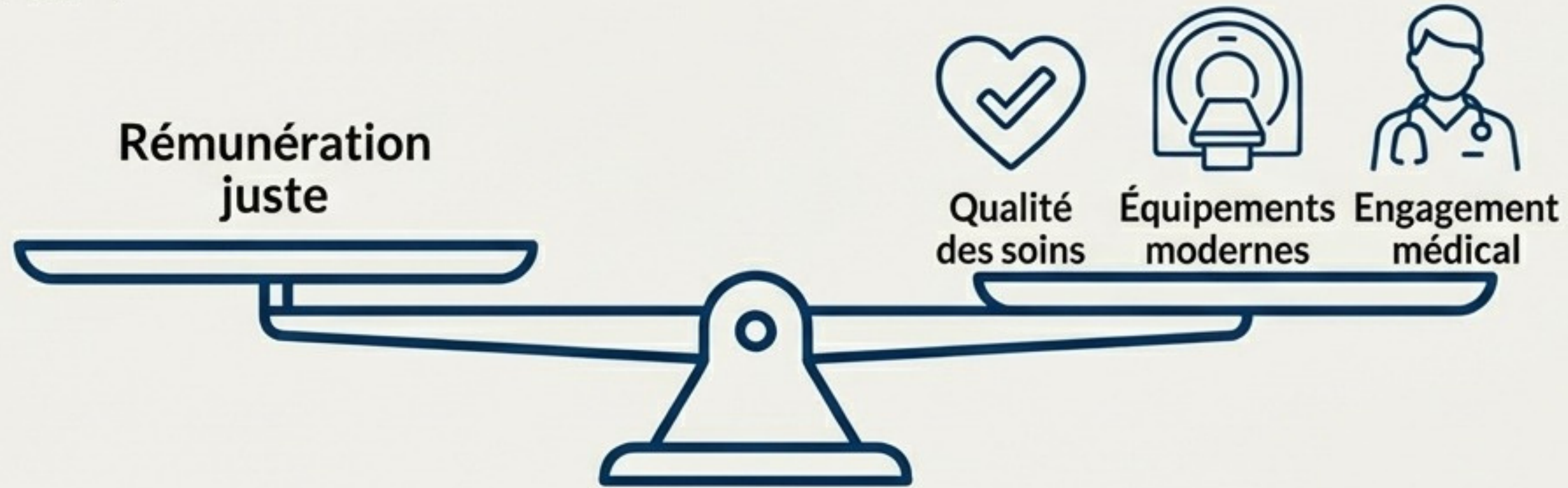


Conséquence 4 : Transfert progressif des coûts vers les patients.

Attendez-vous à une augmentation des restes à charge et des cotisations de vos complémentaires santé.

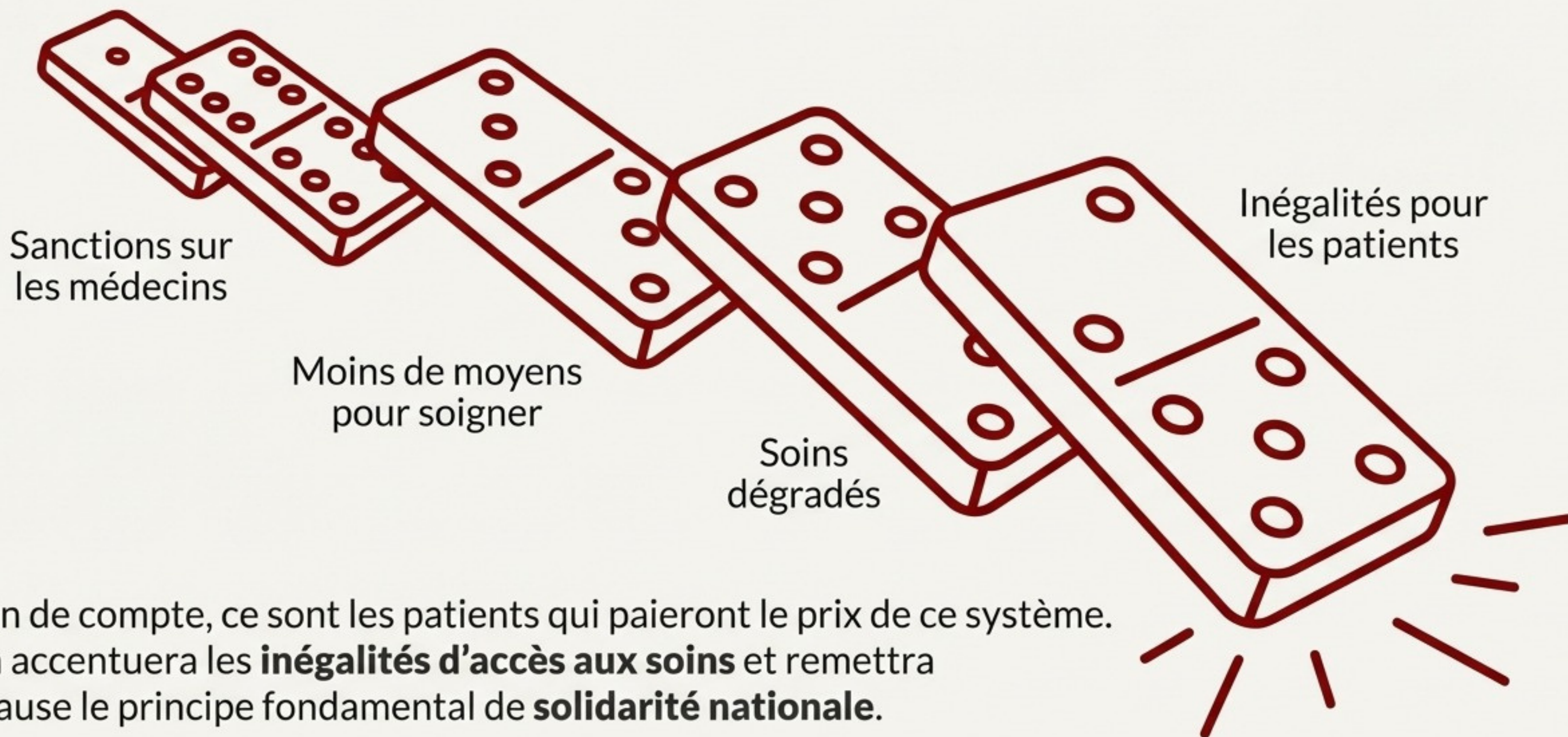
Les médecins ne sont pas responsables du déficit de la Sécurité sociale.

Nous demandons simplement que nos actes soient **justement rémunérés** afin de pouvoir :



- **Maintenir** un haut niveau de qualité et de sécurité des soins.
- **Investir** dans des équipements modernes à votre bénéfice direct.
- **Exercer** notre métier dans des conditions respectueuses de notre engagement.

Fragiliser ceux qui soignent, c'est mettre en danger les patients.



Ensemble, défendons une médecine humaine, accessible et de qualité.

Par cette action, nous appelons à **un véritable dialogue**, fondé sur la réalité du terrain et les besoins des patients.

Nous réaffirmons notre attachement à une médecine respectueuse à la fois des soignants et des malades. C'est la condition indispensable à la pérennité de notre système de santé.

